

COMPTE RENDU REUNION PERISCOLAIRE DU 10/12/2018

❖ Retour sur les projets mis en place en 2018/2019

→ Porter sur les associations sportives Orcennes (notamment le CAO)

- Le vélo club => entretien d'un vélo (frein, roue, etc..); par ailleurs, une centaine d'enfant ont participé à un parcours ludique
- Découverte de la «sanda » boxe chinoise
- Atelier escrime présenté aux enfants de GS de maternelle

→ En octobre : la semaine du goût

- Le thème était la pomme. Les enfants ont été sensibilisés sur le fait d'«équilibrer leurs goûter ».

→ Continuité du projet du harcèlement pour l'élémentaire

- Création d'un livret qui permet de savoir gérer les cas. Le but est que chaque enfant puisse identifier le harcèlement et sache quoi faire, à qui en parler.

→ Projet sur les émotions pour les maternelles

❖ Point sur la rentrée 2018

→ Effectifs par école

- Mondétour élémentaire (**Coordinateur** : Nadège Lepert - 07 89 86 67 28)

Il y a 266 enfants répartis dans 10 classes (2CP/ 2CE1/ 2CE2/ 2CM1/ 2CM2)

Pourcentage d'enfants au périscolaire entre 15h30 et 18h30

H1 (15h30- 16h30) : 80%

H2 (16h30 – 17h30) : 58%

H3 (17h30- 18h30) : 27%

Pour l'accueil du matin, l'effectif varie entre 12 à 28 enfants. Les enfants peuvent prendre ou terminer leur petit déjeuner

Sur le temps du midi : il y a 12 agents

Projet mis en place à Mon détour :

➤ Continuité du projet harcèlement (sur le temps du midi)

- Chaque enfant de CM2 a reçu une invitation. Cette invitation leur a permis de reconstituer plusieurs puzzles qui révélaient un mot en rapport avec le harcèlement, puis il devait mimer ce mot.

⇒ A la fin de ces mimes, les enfants devaient dire à quoi leur faisait penser les différents mots

Ils ont tous été unanimes que le thème qui allait être abordé était le harcèlement.

➤ Le midi

- Atelier détente-> relaxation avec Bouteïna
- Essayer de diminuer les temps actifs selon les préconisations de la chronobiologiste Claire Leconte afin de privilégier les temps de détente et les temps de calme.
- Le partenariat avec « lire et faire lire » continue.

A noter -Sonia a été remplacée par Houria à l'accueil périscolaire.

-M Farré explique que le projet « composteur » est à l'arrêt car plein. La mairie doit venir récupérer le compost plus souvent.

- Mondétour maternel (coordinateur en cours de recrutement - 06 83 38 00 46)

Il y a 146 enfants

Pourcentage d'enfants au périscolaire entre 15h30 et 18h30

H1 (15h30- 16h30) : 78%

H2 (16h30 – 17h30) : 50%

H3 (17h30- 18h30) : 21%

L'équipe du périscolaire est composée :

- 5 animateurs,
- 5 ATSEM
- 1 agent d'émergence

Pour l'accueil du matin, il y a environ 12 enfants. Les enfants peuvent prendre ou terminer leur petit déjeuner. Auparavant, environ 20 enfants, actuellement 44.

Les enfants de la maternelle vont travailler sur les émotions, plus précisément sur *la colère et la fatigue*.

❖ Rappel du plan de formation des agents périscolaires

- Gestes d'urgence et PAI chaque année
- Aménagement du temps périscolaire chez l'enfant et prise en compte de ses besoins (2016)
- Cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs et la responsabilité appliquée à l'encadrement d'enfants en ALSH (coordinateurs et directeurs périscolaires en 2017- 2018)
- Projets 2018 – 2019 :
 - Rédiger un projet d'animation
 - Mettre en place un projet « laïcité »

Remarque : il existe un médecin périscolaire : le Docteur LETILLIER=> les parents peuvent la contacter notamment sur les questions du PAI, etc...

❖ Questions

- Gestion des gouters : possibilités d'étendre les gouters de maternelle aux élémentaires ?

Réponse mairie : non car cela augmenterait le coût du repas. Par contre, ils vont faire en sorte que soit spécifié dans le magazine « Orsay ville » que le gouter ne concerne que les enfants de maternelle.

→ Serait-il possible de préciser dans les écoles avant chaque vacance scolaire quel centre de loisirs accueille les enfants et de le spécifier sous le portail famille ?

Réponse mairie : très étonné de la question car avant chaque vacances scolaires, les parents sont tenus informés par un affichage dans la structure du périscolaire et par l'agent d'émargement du lieu d'accueil du centre de loisirs.

Par ailleurs, le portail famille stipule bien le lieu du début à la fin des vacances.

→ Remplissage et constitution des dossiers répétitifs et contraignants au début d'année en format papier ? possibilité d'avoir un dossier par famille (pour éviter d'écrire sur chaque dossier le nom, prénoms, adresse. ..de chaque parents) avec les informations de fratrie ?

Réponse mairie : c'est une obligation légale de remplir chaque année, mais peut être en ligne effectivement (avec document pré-rempli) . A voir avec la CNIL concernant l'archivage des informations. Ils vont voir ce qui peut évoluer.